

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 12
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	JACQUOT Patrick
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	ANTOINE Patricia	DAVID Françoise
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	LABOUROT Céline
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GRUET Olivier
CALINON Séverine	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
CROISERAT Jean-Luc	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
GAGNOUX Jean-Baptiste	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
GUIBELIN Marie-Rose	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
HOFFMANN Maurice	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
PECHINOT Jacques	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	MARCHAND Sylvette	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	PAUVRET Emeric	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	BREMOND Gabriel	GINET Gérard
LACROIX Olivier		

Objet : PDIPR – Convention relative à la gestion de la randonnée dans le Jura

Rapporteur : Monsieur Olivier MEUGIN

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, par délibération n° GD13/10 du 29 janvier 2010, est désignée comme partenaire du Conseil Départemental du Jura pour l'élaboration, le balisage et l'entretien des sentiers de randonnée sur son territoire.

Régulièrement, le Conseil Départemental du Jura propose un programme d'aide financière pour l'entretien, le balisage et l'aménagement des sentiers de randonnée. Un nouveau plan triennal a ainsi été approuvé en décembre 2024 pour la période 2025-2027.

Ce programme se décline sous deux volets :

- Dotation annuelle d'entretien et de balisage à hauteur de 50% du montant HT des dépenses éligibles plafonnées à 20€ du km/an, soit 2 720 €,
- Travaux d'aménagement et de valorisation à hauteur de 50% du montant HT des dépenses éligibles plafonnées à 9 000€ HT par an.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE SIGNER** la convention tripartite, ci-annexée, relative à la gestion de la randonnée dans le Jura, entre le Conseil Départemental du Jura, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et l'Agence Départementale du Tourisme et de l'Attractivité, pour une durée de trois ans,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ces projets.

SCRUTIN

POUR : 77

ABSTENTION(S) : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 12 PROCURATION(S)

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques/Environnement
- Conseil Départemental du Jura
- Agence Départementale du Tourisme et de l'Attractivité

Jean-Pascal FICHERE.

